

INSTITUT AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

COMMUNAUTÉ MONDIALE DE PRATIQUE

Série de dialogues politiques

**UN DÉVELOPPEMENT SANS FRONTIÈRES:
TIRER PARTI DE LA DIASPORA AFRICAINE
POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE**

Matrice des options politiques



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



AUTEURS PRINCIPAUX/COORDONNATEURS

Prof. Kevin Chika Urama, FAAS,
Chef économiste et Vice-président chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances
Dr. Eric Kehinde Ogunleye,
Chef de division, Division de la gestion des politiques¹.

AUTEURS-CONTRIBUTEURS :

Dr. Seedwell Hove, Chargé en chef du renforcement des capacités¹
M. Attoumane Bacar Saindou, Chargé principal du renforcement des capacités¹
Dr. Wabiri Njeri, Chargée principale du renforcement des capacités¹
M. Nkoanyane Sebutsoe, Chargé supérieur du renforcement des capacités¹
M. Chidiebere Ibe, Chargé supérieur du renforcement des capacités¹
M. Daniel Yeboah-Forson, Chargé supérieur du renforcement des capacités¹
Mme Susan Lado, jeune professionnelle¹.

MEMBRES DU COMITÉ DE RELECTURE :

Dr. Abraham Nwankwo, consultant et membre du corps enseignant de l'Académie de gestion des finances publiques, Institut africain de développement, Banque africaine de développement.
Dr. Edouard Nsimba, consultant et membre du corps enseignant de l'Académie de gestion des finances publiques, Institut africain de développement, Banque africaine de développement.
M. Etienne Yemek, consultant et membre du corps enseignant de l'Académie de gestion des finances publiques, Institut africain de développement, Banque africaine de développement.
M. Gibril Faal, Directeur, directeur - GK Partners, et Professeur invité en pratique, London School of Economics, Royaume-Uni.
Prof. Ibi Ajayi, professeur d'économie à l'université d'Ibadan, consultant et membre du corps enseignant de l'Académie de gestion des finances publiques, Institut africain de développement, Banque africaine de développement.
Prof. Jimmy Adegoke, professeur de géosciences, université du Missouri-Kansas City, Missouri, États-Unis.
M. Johan Krynauw, consultant et membre du corps enseignant de l'Académie de gestion des finances publiques, Institut africain de développement, Banque africaine de développement.
Mme Manqindi Phumza, coordinatrice principale de programmes et politiques, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Bureau de liaison spécial auprès de l'Union africaine, Éthiopie.
Dr. Mariam Umarji, consultante et membre du corps enseignant de l'Académie de gestion des finances publiques, Institut africain de développement, Banque africaine de développement.
Dr. Mohamed Awil, Directeur, African Diaspora Policy Centre, La Haye, Pays-Bas.
Hon. Mohamed Boussaid, consultant et membre du corps enseignant de l'Académie de gestion des finances publiques, Institut africain de développement, Banque africaine de développement.
Hon. Seth Terkper, consultant et membre du corps enseignant de l'Académie de gestion des finances publiques, Institut africain de développement, Banque africaine de développement.

¹ Institut africain de développement, Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire

La matrice des possibilités d'action devrait être citée comme suit : Groupe de la Banque africaine de développement (2022) : Matrice des choix politiques, Développement sans frontières : Tirer parti de la diaspora africaine pour une croissance inclusive et un développement durable en Afrique. Contributions de la Banque africaine de développement, Communauté mondiale des pratiques (G-CoP) sur le Développement sans frontières : Tirer parti de la diaspora africaine pour une croissance inclusive et un développement durable en Afrique, décembre 2022 [Urama, K.C; Ogunleye, E.K; Hove, S; Saindou, A.B; Sebutsoe, N.; Ibe, C.; Yeboah-Forson, D; Lado, S. P. (Eds)]. Groupe de la Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.



Table des matières

REMERCIEMENTS	5
1. INTRODUCTION	7
2. MATRICE DES OPTIONS POLITIQUES SUR LA MISE À PROFIT DE LA DIASPORA AFRICAINE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE	11
2.1 TITRISATION DES TRANSFERTS DE FONDS	11
OPTIONS POLITIQUES À COURT TERME	
OPTIONS POLITIQUES À MOYEN TERME	
OPTIONS POLITIQUES À LONG TERME	
2.2 OBLIGATIONS DESTINÉES À LA DIASPORA	14
OPTIONS POLITIQUES À COURT TERME	
OPTIONS POLITIQUES À MOYEN TERME	
OPTIONS POLITIQUES À LONG TERME	
2.3 PROMOTION DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT	18
OPTIONS POLITIQUES À COURT TERME	
OPTIONS POLITIQUES À MOYEN TERME	
OPTIONS POLITIQUES À LONG TERME	
2.4 RECHERCHE, INNOVATION, CONNAISSANCE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	21
OPTIONS POLITIQUES À COURT TERME	
OPTIONS POLITIQUES À MOYEN TERME	
OPTIONS POLITIQUES À LONG TERME	
2.5 FUITE DES COMPÉTENCES	23
OPTIONS POLITIQUES À COURT TERME	
OPTIONS POLITIQUES À MOYEN TERME	
OPTIONS POLITIQUES À LONG TERME	
3. ENSEIGNEMENTS TIRÉS	27

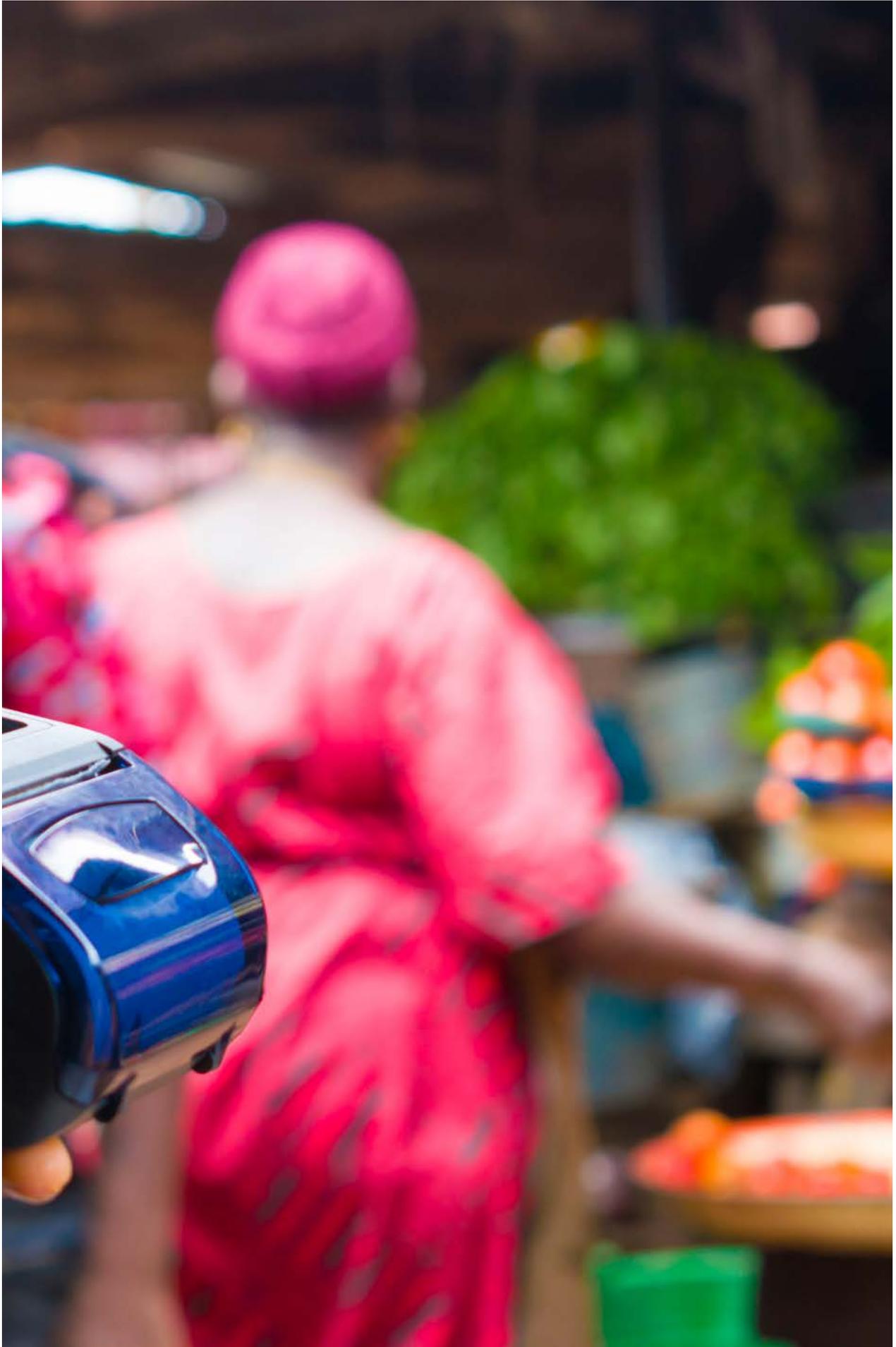
Remerciements

Le 10e dialogue de la Communauté mondiale de pratiques (G-CoP) sur le Développement sans frontières intitulé : Tirer parti de la diaspora africaine pour une croissance inclusive et un développement durable en Afrique s'est tenu les 1er et 2 décembre 2022 pour les délégués de l'hémisphère occidental et ceux de l'hémisphère oriental, respectivement. Le sommet a été organisé conjointement par l'Institut africain de développement du Groupe de la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

L'événement a été organisé par l'Institut africain de développement du Groupe de la Banque africaine de développement sous la direction du professeur Kevin Chika Urama, économiste en chef par intérim et vice-président du Complexe gouvernance économique et de gestion des connaissances du Groupe de la Banque africaine de développement. Il a été assisté par des collègues du Groupe de la Banque africaine de développement, notamment Mme Temilola Visser-Mabogunje - Conseillère, Engagement des parties prenantes, Bureau du président; Dr Njeri Wabiri - Chargée principale du renforcement des capacités, Institut africain de développement; Dr Eric Ogunleye, directeur, Division de la gestion des politiques, Institut africain de développement; Dr Seedwell Hove - Chargé en chef du renforcement des capacités, Institut africain de développement; M. Chidiebere Ibe - Chargé supérieur du renforcement des capacités, Institut africain de développement; Mme Yuna Choi, Chargée supérieure des relations extérieures et de la communication, Bureau de représentation extérieure de l'Asie; Mme Kamaria Badirou, Assistante d'équipe, Division de la gestion des politiques, Institut africain de développement; et Mme Samah Shettah, Consultante, Institut africain de développement.

Le rapport a bénéficié des apports, des contributions et du soutien des partenaires et des institutions participantes représentées par : Son Excellence Albert Muchanga, commissaire pour le Développement économique, le Commerce, le Tourisme, l'Industrie et les Minéraux; l'ambassadrice Hilda Mafudze, représentante permanente de l'Union africaine aux États-Unis d'Amérique; Mme Betty Mupenda Wangozi, directrice par intérim, Direction des citoyens et des organisations de la diaspora, Commission de l'Union africaine; l'ambassadrice Rama Yade l'ambassadrice Rama Yade, directrice principale, Centre pour l'Afrique et chercheuse principale, Centre pour l'Europe, Conseil atlantique; M. David Doepel, ancien vice-recteur adjoint chargé de la recherche et de l'innovation, Université Murdoch, Australie-Occidentale; M. Emmanuel K. Akyeampong, professeur d'histoire Ellen Gurney et d'études africaines et afro-américaines, Directeur de la faculté Oppenheimer du Centre d'études africaines de l'université de Harvard; M. Ashiwel S. Undieh, Professeur en neurosciences et pharmacologie, City University of New York (CUNY); Dr. Aloysius Uche Ordu, chercheur principal et directeur de l'Initiative pour la croissance en Afrique, Programme pour l'économie mondiale et le développement, Brookings Institution; Professeur Soji Adelaja, John A. Hannah Professeur émérite, Université d'État du Michigan; Prof. Alex Ezeh, professeur de Santé mondiale, Dornsife School of Public Health, Drexel University; Prof. Jimmy Adegoke, professeur de Géosciences, University of Missouri-Kansas City; M. Romi Bhatia, conseiller principal en finance et investissement, stratégie d'engagement et de diaspora, USAID; l'ambassadrice (Dre) Erieka Bennett, chef de mission, Diaspora Africa Forum; Dr Awil Mohamoud, directeur, African Diaspora Policy Centre; et des représentants d'organisations de la diaspora en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Asie.

Nous remercions également l'équipe du Groupe de la Banque africaine de développement qui a soutenu le dialogue sur les politiques. Il s'agit de Mme Tania Sede Adjagan, assistante en communication unifiée, Technologie de l'information d'entreprise; Mme Dhoubia Dorsaf, assistante en communication unifiée, Technologie de l'information d'entreprise; et Mme Kamaria Bandirou, assistante d'équipe, Institut africain de développement.



1. Introduction

Le développement de l'Afrique demeure à la traîne par rapport à celui d'autres continents. Ce phénomène s'explique en partie par le faible développement du capital humain et économique du continent, ainsi que par la migration de professionnels qualifiés hors du continent. Selon les estimations de l'Union africaine, environ 70 000 professionnels qualifiés émigrent d'Afrique chaque année. Il s'agit là d'un des taux d'immigration de professionnels qualifiés les plus élevés au monde. Depuis 1990, le nombre total de migrants africains vivant en dehors de la région, notamment les professionnels qualifiés, a plus que doublé pour atteindre environ 20 millions en 2020. Cette situation s'explique par une croissance plus forte en Europe. La plupart des migrants d'origine africaine vivant en dehors de la région résidaient en Europe (11 millions), en Asie (près de 5 millions) et en Amérique du Nord (environ 3 millions). En 2020, l'Égypte, le Maroc, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Algérie étaient les principaux pays africains comptant le plus grand nombre d'émigrants. Des millions de personnes d'origine africaine vivant hors des frontières du continent africain apportent une contribution considérable au développement de leur pays de résidence. Tous les Africains vivant en Afrique, les migrants vivant hors d'Afrique et les personnes d'ascendance africaine vivant sur d'autres continents constituent l'Afrique mondiale et ont la volonté profonde de bâtir l'Afrique dont ils rêvent.

Cependant, les possibilités économiques limitées poussent de nombreux Africains à migrer vers l'Europe, l'Amérique, l'Asie et l'Océanie à la recherche de meilleures possibilités économiques. Les problèmes de sécurité, les répercussions d'une mauvaise gouvernance (incitations politiques inadéquates, manque d'infrastructures), les effets néfastes du changement climatique et les conflits sociopolitiques sont autant de facteurs supplémentaires qui expliquent le taux de migration élevé que connaît l'Afrique. Cette migration contribue à l'hémorragie du capital humain de l'Afrique, c'est-à-dire au phénomène de la fuite des cerveaux. Par ailleurs, les migrations ont stimulé les flux de capitaux, en particulier les transferts de fonds par la diaspora africaine de jusqu'à 96 milliards d'USD vers les pays africains en 2021, qui visaient principalement à alléger les dépenses de consommation des membres de la famille. La diaspora africaine, ainsi que les personnes d'origine africaine vivant en dehors de l'Afrique, pourraient devenir des catalyseurs importants de la croissance inclusive et du développement durable en Afrique, si ces transferts de fonds et les fonds de pension connexes sont orientés vers des investissements productifs et que les compétences, la recherche et les connaissances sont exploitées en vue du commerce. À l'ère de la quatrième révolution industrielle, les contributions proactives aux processus de développement dans tous les secteurs ne sont plus conditionnées par la situation géographique ou le pays de résidence. Les membres de la diaspora africaine peuvent contribuer de manière proactive au développement de l'Afrique à partir du pays de résidence de leur choix, que ce soit en Afrique ou à l'étranger. Toutefois, le continent ne tire pas encore pleinement profit des avantages de sa diaspora pour un développement durable et inclusif.

L'émigration à grande échelle de travailleurs qualifiés continue de faire des ravages sur le continent, où le capital humain se fait déjà rare. La fuite croissante des cerveaux réduit de manière considérable les ressources humaines qualifiées dans des secteurs essentiels de l'économie de nombreux pays africains, affectant de manière négative leur capacité en matière de recherche, d'innovation, de productivité et de croissance. L'impact de la fuite des cerveaux se fait particulièrement sentir dans le secteur public, notamment dans le secteur de la santé, en raison d'une pénurie importante de médecins et d'autres travailleurs de la santé. Selon l'Organisation mondiale de la santé, le ratio moyen de médecins par patient dans 26 pays africains, sur lesquels des données étaient disponibles, était de 0,45 médecin pour 1 000 habitants entre 2012 et 2016. Parallèlement, en 2015, le nombre de diplômés internationaux en médecine (DIM) formés en Afrique et exerçant aux États-Unis a atteint 13 584, soit une augmentation de 27,1 % par rapport à 2005. Ce chiffre signifie qu'au cours de la dernière décennie, environ un médecin formé en Afrique a émigré vers les États-Unis chaque jour. En 2015, 86 % des médecins africains travaillant aux États-Unis avaient été formés en Égypte, au Ghana, au Nigéria et en Afrique du Sud. L'Afrique perd également des milliards d'USD en coûts de formation de professionnels, qui émigrent ensuite ailleurs à la recherche de meilleures opportunités. Par exemple, la formation d'un médecin coûte à chaque pays africain entre 21 000 et 59 000 USD. Pourtant, les pays de destination ne paient pas le coût de la formation des médecins qu'ils recrutent par le biais de politiques et de programmes d'immigration ciblés. De ce fait, l'Afrique perd environ 2 milliards d'USD par an dans le seul secteur de la santé, en raison de la fuite des cerveaux.

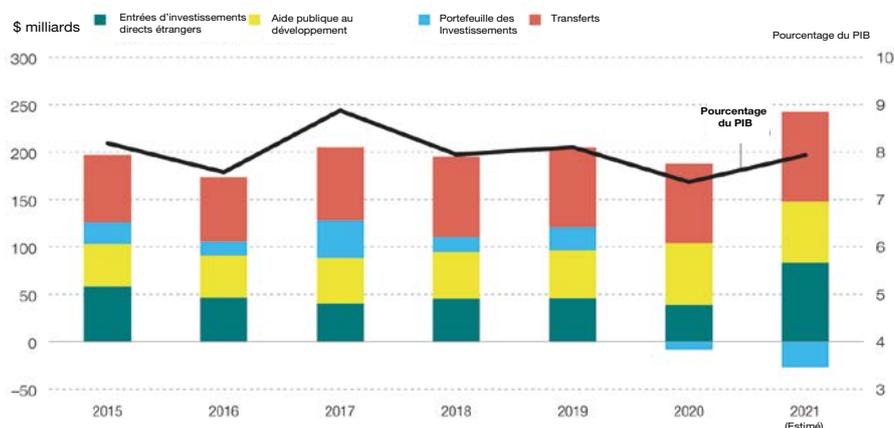
² Robbert J. Duvivier, Vanessa C. Burch and John R. Boulet (2017) A comparison of physician emigration from Africa to the United States of America between 2005 and 2015. Human Resources for Health.

Les pertes de compétences spécialisées obligent les pouvoirs publics à augmenter encore les dépenses liées à l'éducation et à la formation afin de compenser les départs. Le pourcentage important de fuite des cerveaux affaiblit davantage les institutions africaines et la gouvernance démocratique, ce qui affecte la formulation et la mise en œuvre de politiques adéquates visant à promouvoir le développement économique. L'afflux de migrants en situation irrégulière pose également de gros problèmes aux pays d'accueil. Par exemple, ce problème engendre des tensions politiques, économiques ou sociales à cause de la raréfaction des emplois et des ressources, entre autres, à l'image de ce qui se passe actuellement en Europe. Les pays africains ont des difficultés à mettre un terme à la fuite des cerveaux, qui continuera probablement à court et à moyen terme. Parallèlement, les stratégies de rapatriement ou les politiques migratoires restrictives s'avèrent inefficaces, car les causes profondes de l'émigration ne sont pas traitées. Dans certains cas, les conditions qui ont conduit à l'émigration se sont encore aggravées.

Ces problèmes soulèvent des questions sur la manière dont les pouvoirs publics peuvent tirer profit du défi de la migration sur le continent, sur la manière dont le pouvoir de la diaspora africaine peut être mis à profit pour un développement inclusif et durable de l'Afrique, et sur la question de savoir si la diaspora africaine pourrait constituer un instrument de transfert des ressources humaines, économiques, sociales et technologiques tant attendues vers les pays d'origine, contribuant ainsi à un développement économique durable. Pour approfondir ces questions politiques pertinentes, l'Institut africain de développement a organisé un dialogue sur les politiques dans le cadre de son 10e séminaire de la Communauté mondiale de pratiques (GCOP) intitulé « Développement sans frontières : Tirer parti de la diaspora africaine pour une croissance inclusive et un développement durable en Afrique » les 1er et 2 décembre 2022 pour les délégués de l'hémisphère occidental et ceux de l'hémisphère oriental, respectivement.

Les délégués ont souligné, entre autres, que la diaspora africaine peut contribuer de manière considérable au développement de l'Afrique. Par exemple, elle pourrait exploiter le potentiel des transferts de fonds vers le continent, qui ont considérablement augmenté ces dernières années. Les transferts de fonds ont dépassé les autres flux financiers, notamment l'aide publique au développement (APD), les investissements directs étrangers (IDE) et les investissements de portefeuille, pour s'établir comme la source la plus importante et la plus régulière de flux extérieurs en Afrique (figure 1). En 2021, le montant total des transferts de fonds vers l'Afrique s'élevait à 96 milliards d'USD, soit un montant supérieur à celui de l'aide au développement, tous critères confondus. Si l'on tient compte des fonds envoyés par les canaux formels et informels et des transferts en nature, on estime que le total annuel des envois de fonds vers l'Afrique peut atteindre 200 milliards d'USD. Les transferts de fonds peuvent également constituer une source de revenus stable et répondre aux besoins de consommation et autres besoins de subsistance immédiats. En particulier pendant les périodes de crise en raison de leur comportement anticyclique par rapport aux cycles économiques. En effet, les travailleurs migrants devraient soutenir davantage les membres de leur famille pendant les périodes de ralentissement de l'activité économique dans leur pays d'origine et les aider à compenser la perte relative aux revenus familiaux pour des raisons induites par la crise.

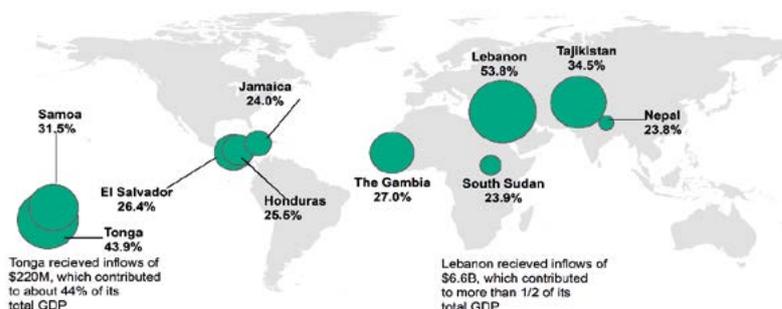
Figure 1: Flux financiers vers les pays africains en pourcentage du PIB (2015-2021)



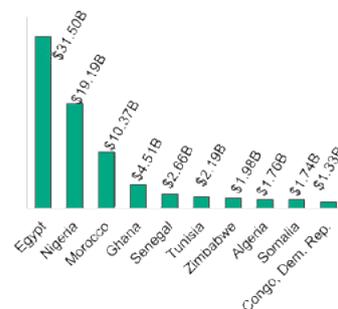
Source: Statistiques de la Banque africaine de développement et calculs des services du personnel en supposant une aide publique au développement constante entre 2020 et 2021.

Figure 2: Principaux bénéficiaires des transferts de fonds en 2021

(a) Principaux bénéficiaires des transferts de fonds au niveau mondial, en termes de montant, 2021

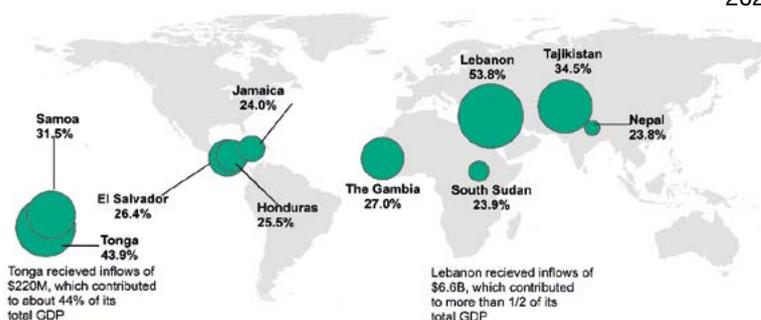


(b) Principaux bénéficiaires des transferts de fonds au niveau de l'Afrique, en termes de montant, 2021

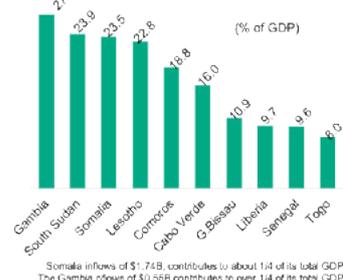


Importance des transferts de fonds Destination de ces milliards

(c) Principaux bénéficiaires des transferts de fonds au niveau mondial, en termes de % du PIB, 2021



(d) Principaux bénéficiaires des transferts de fonds au niveau de l'Afrique, en termes de % du PIB, 2021



Source : Knomad, Banque mondiale (2022) et calculs du personnel.

La diaspora peut apporter sa contribution à travers la titrisation des transferts de fonds. Elle permettrait ainsi de débloquer des capitaux à partir des flux de transfert de fonds en convertissant les envois de fonds en titres négociables. La mise en gage des futurs transferts de fonds comme garantie pour obtenir des prêts de sources internationales est attrayante en raison des flux stables et prévisibles des transferts de fonds. La titrisation des transferts de fonds peut également améliorer la cote de crédit des actifs financiers. En atténuant le risque de convertibilité des devises, un élément clé du risque souverain, le flux futur de la structure de titrisation permet aux titres d'être mieux cotés que la notation de la dette souveraine. La notation « investment grade » rend ces transactions attrayantes pour un plus grand nombre d'investisseurs « buy-and-hold » (par exemple, les compagnies d'assurance) qui sont limités dans l'achat de titres « sub-investment grade ». Cependant, la titrisation des transferts de fonds demeure une nouveauté en Afrique, et peu de transactions ont été effectuées à l'échelle du continent. Par exemple, grâce à la facilitation de l'AFREXIMBANK, le Ghana a emprunté environ 40 millions d'USD destinés à sa banque de développement, le prêt qui est garanti par les créances de transfert de fonds de Western Union. De même, au Nigéria, l'AFREXIMBANK a facilité un prêt de 50 millions d'USD garanti par les transferts de fonds effectués par le biais de MoneyGram.

Les obligations destinées à la diaspora⁴ peuvent également jouer un rôle important dans

² La titrisation est une transaction qui consiste pour un emprunteur potentiel à mettre en gage des créances futures en devises fortes auprès d'une entité ad hoc qui émet la dette.

le financement du développement. Leurs coûts sont généralement moins élevés, car les investisseurs sont davantage motivés par le zèle patriotique de contribuer au développement de leur pays d'origine que par des motifs purement lucratifs. Elles peuvent financer des projets infrastructurels de grande envergure, constituant ainsi un rempart contre la fuite des capitaux. Les pays africains doivent proposer des taux compétitifs pour attirer les flux plus formels venant des membres de la diaspora qui sont citoyens ou résidents permanents et qui investissent sur les marchés lucratifs des obligations municipales (muni-bonds) aux États-Unis, en Allemagne, etc. Cet objectif peut être atteint en investissant ces fonds dans des projets commercialement viables « d'autofinancement » avec des taux de rendement positifs, tels que le Fonds d'investissement pour les infrastructures du Ghana.

La diaspora peut éventuellement jouer un rôle important dans la promotion du commerce et de l'investissement. Tout d'abord, elle peut accroître la disponibilité d'informations essentielles au commerce en aidant les exportateurs des pays d'origine à trouver des acheteurs, à améliorer leur connaissance du marché et à se conformer aux exigences du gouvernement et aux normes du marché. La diaspora peut également faciliter les échanges bilatéraux et les investissements entre les pays d'accueil et les pays d'origine, car ils peuvent aider à surmonter les asymétries d'information et d'autres imperfections du marché et aider les producteurs de biens de consommation à trouver des distributeurs appropriés. En outre, le fait d'utiliser la même langue ou d'avoir des antécédents culturels similaires peut faciliter la communication et permettre une meilleure compréhension des documents, des procédures et des réglementations en matière de transport. Les membres de la diaspora peuvent également investir directement dans leur pays d'origine ou de résidence, contribuant ainsi à la promotion du développement des entreprises, de la création d'emplois, de la concurrence, de l'innovation et des réseaux d'entreprises. Selon les estimations de la Banque mondiale en 2015, la diaspora africaine possède environ 50 milliards d'USD d'investissements dans leur pays de résidence.

La diaspora peut également contribuer à stimuler les transferts de connaissances et de technologies à travers la recherche et l'innovation en Afrique. Les membres de la diaspora sont de plus en plus considérés comme une ressource favorisant un partage efficace des connaissances et des technologies, notamment le renforcement des capacités dans les pays d'origine. Les membres de la diaspora peuvent jouer un rôle unique dans le transfert des connaissances et le co-renforcement des capacités dans leur pays d'origine, où ils connaissent bien les contextes locaux et où leurs collègues leur accordent plus rapidement leur confiance. Il est essentiel de trouver des moyens considérables et solides d'intégrer et de retenir la diaspora afin de créer un moteur de connaissances pour l'Afrique et de stimuler l'échange de connaissances entre la diaspora et les Africains sur le continent.

Par ailleurs, les migrants peuvent stimuler la fuite des compétences en ramenant de nouvelles compétences, un savoir-faire technique et des relations. Ce flux triangulaire de talents humains pourrait déboucher sur une situation favorable aux parties en présence, les pays d'accueil et d'origine bénéficiant simultanément du même vivier de talents humains. Cette fuite des compétences pourrait apporter de nouvelles perspectives aux pays africains dans le contexte d'une mondialisation inéluctable. Le fait que certains pays du Nord encouragent la « mobilité circulaire », ou la migration à court terme, permet aux étrangers de travailler et de se spécialiser dans leur profession pendant quelques années avant de retourner dans leur pays d'origine, encourageant ainsi la fuite des compétences, ce qui pourrait favoriser le développement durable. Les migrants qui retournent dans leur pays d'origine auront acquis des ressources financières, une expérience professionnelle et des capacités spécifiques à l'étranger, qu'ils pourront déployer dans leurs économies d'origine et devenir des moteurs de l'innovation, de l'emploi et de la croissance économique.

Le dialogue hybride sur les politiques, qui s'est déroulé sur deux jours, a rassemblé plus de 1500 membres de la diaspora africaine et personnes d'ascendance africaine préinscrits, originaires de 73 pays pour le premier jour (hémisphère occidental) et de 54 pays pour le deuxième jour (hémisphère oriental). La répartition des participants par région africaine d'origine est la suivante : 96 (Afrique centrale), 174 (Afrique de l'Est), 46 (Afrique du Nord), 91 (Afrique australe) et 658 (Afrique de l'Ouest). À ces chiffres s'ajoutent 175 participants dont la nationalité n'a pas été déclarée dans leur formulaire d'inscription et des délégués qui ont assisté au sommet en personne à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Cette note d'orientation résume les principaux choix politiques qui se sont dégagés du dialogue sur les politiques. Elle présente les politiques et les actions à court, moyen et long terme permettant de tirer parti de la diaspora pour financer un développement inclusif et durable en Afrique. La note d'orientation présente également les défis de mise en œuvre associés à ces politiques et les mesures correctives.

2. Matrice des options politiques sur la mise à profit de la diaspora africaine pour une croissance inclusive et un développement durable en Afrique

2.1 Titrisation des transferts de fonds

CALENDRIER INDICATIF	OPTIONS POLITIQUES NATIONALES	DIFFICULTÉS DE MISE EN ŒUVRE	MESURES CORRECTIVES ³
Options politiques à court terme	i. Établir une différence entre les titrisations des transferts de fonds et les autres titrisations éventuelles de flux futurs en Afrique.	<ul style="list-style-type: none"> Le manque de capacité en matière d'obligations ou d'instruments et de processus adossés aux envois de fonds. La complexité de la titrisation des transferts de fonds. De nombreux pays africains ne disposent pas de marchés obligataires dédiés et, par conséquent, ces obligations ne sont pas commercialisables ou négociables 	<ul style="list-style-type: none"> S'efforcer d'augmenter le volume de transferts de fonds, par exemple en réduisant leurs coûts. Renforcer les capacités de titrisation et d'autres transactions. Identifier les obligations/instruments financiers adossés aux transferts de fonds comme intimement liés à la pauvreté et à la migration, en les commercialisant auprès d'investisseurs axés sur le développement ayant des normes différentes en matière de garantie, tels que les investisseurs socialement conscients ou axés sur le développement. Mettre en place et renforcer les marchés obligataires nationaux comme condition préalable à la négociation des obligations de la diaspora et d'autres obligations nationales.
	ii. Harmoniser et réduire les exigences en matière d'obligations et de capital. Éviter la surréglementation, telle que l'exigence d'une licence bancaire complète pour les opérateurs spécialisés dans le transfert d'argent, pourrait faciliter l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché et réduire les coûts tout en élargissant les marchés financiers nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> La surréglementation du secteur financier dans certains pays ne permet pas d'élaborer de nouveaux instruments financiers, tels que la titrisation des envois de fonds. Des processus et des procédures d'investissement sont complexes, bureaucratiques, longs et peu clairs dans les pays africains. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays devraient rationaliser les réglementations afin de promouvoir le développement du secteur financier. Cette mesure faciliterait l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché afin de développer le marché financier national et son infrastructure. Les pays pourraient élaborer des directives transparentes sur le respect des réglementations en matière de LBC/FT. Bien que la LBC/FT soit nécessaire pour des raisons de sécurité et de fuite des capitaux (?), elle ne doit pas empêcher les entreprises de services financiers d'ouvrir des comptes auprès de banques correspondantes.
	iii. Offrir à la diaspora des incitations aux transferts de fonds plutôt que de taxer ses membres. Taxer les transferts de fonds augmente leur coût et pénalise les migrants pauvres et leurs familles, notamment dans leur pays d'origine, et contribue à rendre les flux de transferts de fonds encore plus clandestins. Par exemple, le coût moyen des transferts de fonds en Afrique subsaharienne est d'environ 7,8 %, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale qui est de 6 % et à la moyenne de l'Asie du Sud qui est de 4,3 %.	<ul style="list-style-type: none"> Un grand nombre de personnes ne sont pas bancarisées. Les obstacles du secteur formel favorisent la clandestinité. Le manque de points d'accès pratiques pour encaisser ou retirer des fonds augmente les coûts d'opportunité pour le consommateur. Le coût élevé des transferts de fonds peut inciter certains d'entre eux à passer par le secteur informel. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays pourraient prévoir des incitations fiscales qui favorisent les transferts de fonds et génèrent des revenus supplémentaires pour les institutions de services financiers. Dans le cas des incitations fiscales, il pourrait s'agir de réductions ou d'exonérations d'impôts pour les transferts de fonds de la diaspora afin de favoriser l'augmentation des flux de transfert de fonds.

	Choix politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	iv. Établir des partenariats avec d'autres institutions de financement du développement et des banques étrangères et nationales afin de mettre en place des instruments innovants visant à titriser les transferts de fonds de la diaspora.	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des infrastructures financières. Les infrastructures financières nationales ne disposent pas des capacités techniques ou d'agences de notation nationales qui rendraient les opérations de titrisation plus accessibles. Marché financier national peu développé. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays membres régionaux doivent intégrer dans la conception de leur politique la nécessité de nouer des partenariats avec des institutions de financement du développement, tant nationales qu'étrangères, afin de contribuer à l'élaboration d'instruments novateurs permettant de titriser les flux de transfert de fonds sur l'ensemble du continent. Il peut s'agir de politiques visant à renforcer le marché national des capitaux, les plateformes de crowdfunding pour mettre en commun les ressources de la diaspora, et améliorer le flux des transferts de fonds et leur orientation vers des investissements plus productifs qui permettent d'atteindre les objectifs de développement social et économique souhaités par les pays africains.
	Interventions Mondiales: Internationales et Bilatérales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	v. Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions de renforcement des capacités institutionnelles dans les pays africains sur tous les aspects de la titrisation des transferts de fonds, notamment les cadres juridiques, financiers et l'atténuation des risques.	<ul style="list-style-type: none"> Manque de personnel qualifié pour mettre en œuvre des instruments complexes tels que la titrisation des flux futurs. Faiblesse des institutions et des réglementations. Marchés financiers nationaux peu développés. Les ressources financières pour cette activité pourraient poser problème. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Groupe de la BAD, la CUA, l'OIM et le Secrétariat de la ZLECAF par l'intermédiaire de l'Institut pour le développement de l'Afrique pourraient user de leur influence pour coordonner un tel processus de renforcement. D'autres banques multilatérales, dont la Banque mondiale, pourraient également aider les PMR à mettre en place des instituts de développement des capacités afin d'exploiter les connaissances de la diaspora des pays.
vi. Apporter un soutien à l'échelle continentale aux efforts de l'AFRIEXIMBANK en matière de titrisation. Ce soutien permettra d'améliorer la prise en compte de cette institution et le recours à ses services. Étant donné que les transactions de titrisation en Afrique sont encore peu nombreuses, ce soutien pourrait servir de catalyseur à la titrisation des transferts de fonds.	<ul style="list-style-type: none"> Faibles niveaux de titrisation en Afrique. Dans certains pays africains, les gouvernements demeurent peu transparents et ne rendent pas compte de l'utilisation des fonds empruntés, qui sont détournés par le biais de la corruption et des pertes. Le manque d'intérêt des pouvoirs publics pour les investisseurs de la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> Les banques de développement et d'autres institutions financières internationales pourraient soutenir la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et d'autres banques d'import-export dans les pays afin de faciliter à l'avenir plusieurs titrisations de flux pour les pays ayant moins de capacités. Donner la priorité à l'engagement des investisseurs de la diaspora par l'intermédiaire des ambassades et des hauts commissariats. 	
Options Politiques à moyen terme	Options politiques nationales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	vii. Mettre en place des instruments novateurs afin de titriser les transferts de fonds de la diaspora, de réduire les coûts de transaction, d'accroître l'efficacité, de réduire les risques sur le marché des transferts de fonds et d'améliorer le flux des transferts de fonds et leur canalisation vers des investissements plus productifs qui permettent d'atteindre les objectifs de développement social et économique souhaités par les pays d'Afrique.	<ul style="list-style-type: none"> Des processus et des procédures d'investissement sont complexes, bureaucratiques et longs dans les pays africains. La faible capacité des pays à concevoir des programmes qui impliquent les investisseurs de leur diaspora. Des données incohérentes en raison du haut niveau de clandestinité et de systèmes de paiement inadéquats en Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays pourraient réduire les coûts des transactions d'envois de fonds afin de stimuler les flux d'envois de fonds par le canal financier formel et de catalyser la titrisation des envois de fonds. Encourager la création de pools d'investissement en capital-risque avec des investisseurs motivés par des intérêts sectoriels similaires. Il convient d'encourager les améliorations de l'infrastructure des systèmes de paiement susceptibles d'accroître l'efficacité des services de transfert de fonds.
	viii. Normaliser le processus de titrisation des transferts de fonds afin de tenir compte de la nature complexe du processus financier impliqué.	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources financières nécessaires au processus de titrisation pourraient poser problème. Des politiques et des réglementations incohérentes ou contradictoires au sein des pays et entre les pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pouvoirs publics pourraient s'efforcer de normaliser les opérations de titrisation des transferts de fonds en vue d'une utilisation future. Cet effort impliquerait de renforcer la capacité technique des institutions financières nationales par le biais de l'éducation et de la formation.

	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
Options politiques à long terme	ix. Élaborer des lignes directrices, des cadres et des instruments juridiques pour atténuer les risques.	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre juridique limité peut entraver les opérations de titrisation. Asymétrie de l'information. Le manque de coordination politique et de cadre entre les PMR pour exercer un effet de levier. 	<ul style="list-style-type: none"> Les banques centrales africaines, les commissions des valeurs mobilières et les autres organismes de réglementation devraient élaborer des lignes directrices, des cadres et des instruments juridiques pour atténuer les risques. Cette action contribuera de manière considérable à la réduction de la perception du risque dans les instruments financiers africains. Adopter des cadres juridiques adéquats assortis de mandats clairs pour accompagner
	Options politiques nationaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	x. Mettre en place des mécanismes de réduction des risques afin de favoriser l'adoption d'obligations destinées à la diaspora et d'opérations de titrisation.	<ul style="list-style-type: none"> Le manque de confiance de la diaspora dans les autorités politiques quant à la transparence et l'obligation de rendre compte des recettes entraîne une réticence à investir dans le pays d'origine. Taux élevés de défaut dans le remboursement des prêts. Notation du risque pays, considérations sur le risque fiduciaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays pourraient investir des ressources dans la création d'agences nationales de notation du crédit afin de pouvoir évaluer les prêts et les titres de créance et de réduire le coût élevé de la titrisation de la dette associé aux agences de notation externes. La BAD pourrait garantir la couverture du défaut de paiement des coupons de la part des PMR, en particulier ceux qui se situent dans la tranche des pays à revenu intermédiaire. La Garantie partielle de crédit peut s'appliquer à une partie du montant total émis afin de couvrir les détenteurs d'obligations privées contre le risque.
	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	xi. Appuyer le développement et la mise en œuvre d'interventions de renforcement des capacités institutionnelles dans les pays africains concernant tous les aspects de la titrisation des transferts de fonds, y compris les cadres juridiques, le financement et l'atténuation des risques.	<ul style="list-style-type: none"> Faible capacité à mettre au point d'instruments de titrisation des transferts de fonds. Capacité insuffisante à identifier et à élaborer une stratégie d'atténuation des risques en raison de la faiblesse du secteur financier. 	<ul style="list-style-type: none"> Les banques de développement pourraient aider les PMR à renforcer leur capacité à mettre au point des instruments de titrisation des flux de transferts de fonds. La BAD pourrait appuyer les PMR dans la conception et la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques concernant tous les aspects de la titrisation des transferts de fonds afin de contribuer à susciter la confiance dans les instruments.
Interventions Mondiales : Internationales et Bilatérales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives	
xii. Mettre en place des agences de notation nationales et régionales pour réduire le coût élevé de la titrisation de la dette. Les organismes donateurs et les organisations de services financiers externes pourraient collaborer avec les institutions financières des pays en développement en vue de renforcer la capacité nationale à évaluer les prêts et les titres de créance.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place longue et coûteuse : Les coûts juridiques élevés et le manque de compétences spécialisées empêchent également la réalisation d'un plus grand nombre d'opérations de titrisation. Le manque de capacité des pays à se lancer dans des instruments complexes comme la titrisation. Faible niveau de développement des marchés financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Grâce à l'appui des banques multilatérales, y compris la BAD, les organismes donateurs, etc., les pays du Nord pourraient soutenir le développement d'agences de notation de crédit du continent afin de leur permettre d'évaluer les prêts et les titres de créance et d'aider à réduire le coût élevé de la titrisation associé aux agences de notation étrangères. 	

2.2 Obligations destinées à la diaspora

Options politiques à court terme

CALENDRIER INDICATIF	OPTIONS POLITIQUES NATIONAUX	DIFFICULTÉS DE MISE EN ŒUVRE	MESURES CORRECTIVES ³
	<p>i. Mettre en place des structures institutionnelles pour mobiliser les membres de la diaspora de manière stratégique. Des interactions structurées et stratégiques avec la diaspora aideront à exploiter les synergies entre la communauté de la diaspora et les possibilités d'investissement sur le continent et l'utilisation des obligations destinées à la diaspora pour le financement de projets d'investissement. Une interaction continue avec les investisseurs de la diaspora permettra également d'obtenir leur adhésion et de favoriser la mobilisation des ressources pour les projets d'investissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La méfiance du secteur public à l'égard du secteur privé et la crainte que le secteur privé ne soumette le secteur public à une inspection minutieuse. • La faiblesse des processus de responsabilisation et le manque de transparence dans certains pays sont des obstacles majeurs au processus d'interaction. • Le secteur public peut entraver la sélection par le secteur privé des projets susceptibles d'attirer des financements. • Difficulté à rassembler tous les membres de la diaspora en raison de l'absence de données sur la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays pourraient créer des services dans les ambassades sous l'égide du ministère des Affaires étrangères dont le rôle consistera à recueillir des données sur la communauté de la diaspora, car ces données sont essentielles. • Les pays pourraient également impliquer les principales figures de la diaspora dans le processus de prise de décision. Les membres de la diaspora qualifiés, expérimentés et très respectés qui souscrivent aux obligations devraient être incités à participer aux décisions cruciales. • Les pays pourraient investir dans la technologie et concevoir des plateformes de « communauté virtuelle d'investisseurs de la diaspora » visant à favoriser l'interaction. Une interaction continue avec les membres de la diaspora leur donnera le sentiment de faire partie du processus de gouvernance et contribuera à libérer des ressources pour l'investissement.
	<p>ii. Renforcer les capacités du personnel afin d'améliorer la collecte, le traitement et la gestion des données de la diaspora en apportant un soutien essentiel aux ambassades pour qu'elles mènent le processus à des fins de profilage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Données inadéquates de la diaspora pour le profilage des investisseurs de la diaspora en raison de l'asymétrie de l'information. • Restrictions multiples à l'égard des citoyens et portabilité des droits. • Les ambassades peuvent ne pas disposer des ressources nécessaires pour générer des données sur les travailleurs migrants à des fins politiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une plus grande mobilisation de ressources auprès des institutions multilatérales et des partenaires de développement dans l'optique de renforcer les capacités de collecte, de traitement et de gestion des données sur leur diaspora. • Il est essentiel d'établir le profil des investisseurs de la diaspora afin de comprendre leurs caractéristiques et leurs intérêts et de concevoir des produits adaptés pour attirer des fonds du secteur privé et d'autres investisseurs. Il est possible d'atteindre cet objectif grâce à des données solides sur la diaspora et à la numérisation. • L'identification des ressources de la diaspora et les classer selon qu'elles possèdent des compétences (catégorie A), des réseaux susceptibles d'attirer des financements (catégorie B) ou des catégories hybrides qui comportent à la fois des compétences et des réseaux.
	<p>iii. Mettre en commun les ressources pour l'investissement et les mettre au service des diasporas par le biais de différents instruments financiers, y compris les obligations destinées à la diaspora. Cet élément s'avère essentiel pour tirer parti de la puissance des transferts de fonds pour le développement de l'Afrique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les pouvoirs publics ne considèrent pas les investisseurs de la diaspora comme des partenaires clés dans la mise en place d'une bonne gouvernance. • Le manque de données permettant d'établir le profil des investisseurs de la diaspora entraîne une asymétrie d'information. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pouvoirs publics africains pourraient tirer des leçons d'autres pays qui se sont appuyés sur la diaspora pour améliorer la bonne gouvernance et instaurer la confiance, par exemple le Bangladesh, les Philippines, les Tonga, Israël, le Mexique, la Malaisie, l'Inde, la Corée du Sud et le Nigéria.
	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	<p>iv. Les PMR devraient numériser le processus de collecte des données afin d'améliorer la collecte et le stockage des données et de sécuriser les données en vue de la prise de décision. Ce système permettra au plus grand nombre possible d'investisseurs de la diaspora de s'inscrire et d'accéder facilement aux informations sur les investissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité limitée des pays à collecter des données sur les investisseurs de la diaspora et à les traiter à des fins de prise de décision. • La numérisation pourrait nécessiter une technologie de plus en plus sophistiquée. • La marge de manœuvre budgétaire de la plupart des gouvernements est limitée en raison de la hausse des niveaux d'endettement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays devraient prévoir dans leur budget annuel la mise en place d'une infrastructure informatique solide pour créer des bases de données sur les investisseurs de la diaspora à des fins politiques. • Les institutions multilatérales pourraient aider les pays à mettre en place l'infrastructure et à former les agents à la gestion de l'information.

	Interventions Mondiales : Internationales et Bilatérales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	<p>v. Les institutions multilatérales, telles que la BAD, peuvent favoriser les collaborations entre les PMR afin de faciliter le partage d'expériences entre pairs sur le marché des obligations destinées à la diaspora. Les pays qui ont l'intention d'émettre des obligations similaires peuvent se rapprocher de ceux qui ont réussi afin d'en tirer des enseignements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La réticence des pays à collaborer à des accords de partage d'expérience entre pairs. • Dans certains pays africains, les pouvoirs publics demeurent opaques et ne rendent pas compte de l'utilisation des fonds empruntés. • Le manque de confiance dans les pouvoirs publics pourrait dissuader les collaborations. • Perception de la corruption dans les organismes publics. • Les pays en développement sont toujours en proie à un marché de la dette national peu profond, à l'instabilité macroéconomique et à un secteur bancaire peu développé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les banques de développement et les donateurs pourraient favoriser la collaboration entre les pays pour faciliter l'assistance technique et le partage d'expérience entre pairs sur le marché des obligations destinées à la diaspora et les soutenir dans leurs efforts pour proposer des solutions de financement innovantes. Les obligations indexées sur les valeurs mobilières, les obligations vertes, les obligations sociales, les obligations destinées à la diaspora, les échanges de ressources pour les infrastructures et la titrisation des futurs transferts de fonds pour le développement de l'Afrique en sont quelques exemples. • La BAD et d'autres partenaires multilatéraux peuvent aider les pays à approfondir leur marché de la dette intérieure en vue de catalyser l'adoption de produits financiers innovants.
Options Politiques à moyen terme	Options politiques nationaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	<p>vi. Établir des protocoles pour une utilisation efficace et efficiente des produits des obligations destinées à la diaspora pour des investissements productifs afin de stimuler une croissance inclusive et un développement durable dans les pays africains.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détournement des fonds empruntés de la part de certains acteurs étatiques. • Manque de responsabilité et de transparence de la part de certains acteurs étatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays devraient consacrer des ressources dans le renforcement des capacités des fonctionnaires des ministères, des services, des agences, et même au niveau des collectivités locales, en matière d'évaluation des projets. Les pays pourront ainsi disposer de plusieurs projets susceptibles d'attirer des financements « prêts à l'emploi » dont peuvent tirer parti les investisseurs de la diaspora. L'utilisation du produit étant étroitement liée à la volonté d'investir des investisseurs de la diaspora, ces émissions devraient être affectées à des projets d'investissement qui peuvent s'autofinancer.
	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	<p>vii. Élaborer des cadres réglementaires solides pour encadrer le marché des obligations destinées à la diaspora. Il est crucial d'améliorer des cadres réglementaires, et les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle plus important en mettant en place un environnement propice pour attirer les fonds de la diaspora.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La bonne gouvernance repose sur des institutions fortes et sur le respect de l'État de droit, deux points parfois faibles dans certains pays africains. • Les pays pourraient ne pas être en mesure de se conformer aux conditions rigoureuses d'admission en bourse des pays avancés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pouvoirs publics doivent élaborer ou renforcer des cadres réglementaires existants solides pour encadrer le marché des obligations destinées à la diaspora. Cette activité pourrait impliquer l'allocation de ressources dans le budget national. Par exemple, la promotion de la réglementation, de la transparence et de la bonne gouvernance en Israël contribue aux émissions d'obligations destinées à la diaspora à ce jour.
	Interventions Mondiales : Internationales et Bilatérales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	<p>viii. Élaborer et lancer des obligations inclusives destinées à la diaspora qui permettront à tous les Africains de la diaspora et aux personnes d'ascendance africaine de participer, quelle que soit la taille des fonds investis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le faible niveau de développement du secteur financier dans la plupart des pays africains. • La perception d'un risque souverain et d'un risque de change élevés en Afrique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les institutions multilatérales, y compris la BAD, pourraient jouer un rôle prépondérant en aidant les pays à élaborer des instruments de dette innovants et à les négocier auprès des investisseurs de la diaspora. • Les pays doivent renforcer leurs marchés de capitaux et collaborer avec le secteur privé pour négocier de manière agressive leurs obligations destinées à la diaspora par le biais de tournées de présentation. Par exemple, Israël et l'Inde ont réussi grâce à la négociation intensive de leurs obligations par leurs pouvoirs publics.

	ix. S'associer à la CUA et à la zone de libre-échange continentale africaine pour entreprendre une étude de référence afin de comprendre et de traiter l'asymétrie de l'information et de ressortir les leçons apprises dans les pays africains. Cette étude fournira des informations précises sur les succès et les échecs des obligations destinées à la diaspora africaine et servira de tremplin pour inciter les pays qui ont l'intention d'en émettre.	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation de ressources financières pour réaliser l'étude de référence pourrait constituer un défi. • Le manque d'intérêt des pouvoirs publics pour les investisseurs de la diaspora. • L'asymétrie de l'information et l'absence d'un cadre stratégique qui identifie les compétences clés essentielles de la diaspora et leur offre des incitations à rentrer au pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Grâce au soutien d'autres institutions du continent, la Banque africaine de développement devrait travailler avec des universitaires de la diaspora pour mener des études et produire un résultat qui puisse servir de référence à d'autres pays. • L'obtention d'un financement de la Banque africaine de développement dans le cadre du renforcement des capacités de l'IDA (axe de travail sur l'amélioration de la prestation des services publics). La Banque peut également coordonner les processus d'enquête et d'analyse comparative de l'étude.
Options politiques à long terme	Options politiques nationaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	x. Compte tenu de l'existence de diverses structures d'obligations destinées à la diaspora, le secteur privé pourrait favoriser et diriger la conception de produits d'investissement innovants et inclusifs qui tireront parti de la tarification inclusive et des niveaux d'épargne des différents niveaux de revenus de la diaspora.	<ul style="list-style-type: none"> • La fixation d'une souscription minimale très basse peut décourager les gros investisseurs. • Manque de confiance dans les pouvoirs publics en tant que garant. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'appui à l'élaboration d'instruments de dette innovants pour attirer une partie de la richesse des migrants vers les PMR. Des obligations destinées à la diaspora présentant différentes caractéristiques et structures pourraient être conçues pour attirer les investisseurs de la diaspora. Il s'agit de cibler non seulement les investisseurs les plus riches, mais aussi d'autres personnes dont l'épargne est beaucoup moins importante. Il s'agit de l'agenda pour l'inclusion financière. L'idée est de faire participer tous les membres de la communauté des investisseurs de la diaspora, quel que soit leur niveau d'épargne. Les Éthiopiens ont adopté cette stratégie lors de leur deuxième émission d'obligations destinées à la diaspora, en proposant l'obligation à des coupures minimales de 50 USD afin que de nombreux Éthiopiens puissent y avoir accès. Cette stratégie a permis d'améliorer l'inclusivité tout en renforçant la confiance de la diaspora.
	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	xi. Concevoir des projets d'investissement intelligents sur le plan climatique avec le produit des obligations destinées à la diaspora. Plusieurs pays africains restent très vulnérables aux risques liés au changement climatique et disposent de capacités limitées pour faire face aux catastrophes naturelles qui en découlent. Les projets d'investissement financés par les richesses des migrants contribueraient donc à renforcer la résilience.	<ul style="list-style-type: none"> • Faible provisionnement pour les projets d'investissement liés au climat. • Manque de marge de manœuvre budgétaire pour soutenir les projets d'investissement intelligents sur le plan climatique. • Faible niveau d'engagement des pays du Nord à honorer leurs engagements en matière de financement de la lutte contre le changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les PMR, avec le soutien de la BAD, pourraient viser l'émission d'une obligation à moyen ou long terme destinée à la diaspora africaine, dans laquelle les pays pourraient puiser pour financer des projets d'investissement intelligents sur le plan climatique.

³ Or opportunities as a roadmap to guide decision makers taking into consideration the consequences of not doing the policy option

	Interventions Mondiales : Internationales et Bilatérales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	<p>xii. Renforcer les partenariats internationaux pour appuyer les initiatives d'investissement de la diaspora. Par exemple, le partenariat multilatéral impliquant l'UE, le PNUD, l'OIM, l'Organisation internationale du travail, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a soutenu un programme quadriennal de plusieurs millions d'euros visant à renforcer les gouvernements locaux, les groupes de la diaspora, les communautés locales et la société civile dans 16 pays. Ces initiatives pourraient être élargies à un plus grand nombre de pays sur une plus longue période.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La viabilité de ces partenariats peut s'avérer difficile en raison de l'évolution des priorités au fil du temps. 	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation continue de ressources et l'intégration de nouveaux acteurs peuvent contribuer à améliorer la viabilité de ces initiatives de partenariat. • La création d'une organisation internationale soutenue par ces institutions pour mener à bien le soutien à la diaspora, en particulier les initiatives d'investissement

2.3 Promotion du commerce et de l'investissement

CALENDRIER INDICATIF	OPTIONS POLITIQUES NATIONAUX	DIFFICULTÉS DE MISE EN ŒUVRE	MESURES CORRECTIVES
Options politiques à court terme	i. Mettre en place des cohortes de champions nationaux (axés sur des secteurs distincts) afin d'accélérer les politiques de promotion du commerce et de l'investissement. Faire de la diaspora le point de contact entre les institutions de financement du développement et les décideurs politiques.	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'informations sur la diaspora. Les ressources nécessaires à la collecte de données sur ces champions nationaux et à leur établissement en tant que lien entre les IFD et les décideurs politiques pourraient constituer un défi. 	<ul style="list-style-type: none"> La conception d'une base de données sur la diaspora afin d'obtenir des interactions bénéfiques. Les pouvoirs publics pourraient prévoir dans leur budget national la mise en place de cohortes de champions nationaux du commerce et de l'investissement, en se concentrant sur des secteurs distincts. Les champions nationaux faciliteront alors les contacts entre la diaspora et les pouvoirs publics. Les ambassades/Hauts-commissariats, en particulier les attachés économiques et commerciaux, peuvent jouer un rôle dans la collecte d'informations sur la diaspora.
	ii. Adopter une stratégie de marketing rigoureuse à dessein pour attirer une partie de la richesse et de l'expertise technique des immigrés à des fins de développement et utiliser cette approche pour réduire l'asymétrie de l'information sur le marché.	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'informations sur les investisseurs de la diaspora. La volonté des pouvoirs publics d'intégrer les diasporas à des fins de planification. 	<ul style="list-style-type: none"> La création de services dotés d'un mandat clair pour interagir avec la communauté de la diaspora et collecter des données sur les professionnels afin que les pays puissent tirer parti de leur expertise. Ces interactions contribueront à créer une synergie au sein de la communauté de la diaspora, dont les membres pourraient être placés dans les ambassades sous l'égide des ministères des Affaires étrangères afin de mobiliser la communauté de la diaspora, car les données sur la communauté de la diaspora sont vitales.
	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	iii. Tirer parti du rôle du secteur privé en créant des instruments de placement ou des réserves de projets dans lesquelles la diaspora peut investir.	<ul style="list-style-type: none"> L'asymétrie de l'information sur les projets viables susceptibles d'être investis par la diaspora. Le manque de transparence et de responsabilité dans de nombreux pays, qui peut dissuader les investisseurs privés de prendre des initiatives d'investissement. La perception d'un risque souverain et d'un risque de change élevés. L'absence d'agences de notation de crédit basées sur le continent pour évaluer les projets d'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays pourraient élaborer et mettre en œuvre des réformes législatives et réglementaires, y compris en matière de transparence et de responsabilité, afin de soutenir les investissements privés ou les partenariats public-privé lancés par les diasporas.
	Interventions Mondiales : Internationales et Bilatérales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
iv. Organiser et soutenir l'organisation de conférences et de séminaires intercontinentaux sur le continent pour la diffusion des connaissances et le brassage d'idées.	<ul style="list-style-type: none"> Il pourrait s'avérer difficile de mobiliser les ressources financières nécessaires à l'organisation de conférences et de séminaires intercontinentaux sur le continent. 	<ul style="list-style-type: none"> La mobilisation des ressources des communautés de donateurs, de la BAD et d'autres banques multilatérales pour organiser des conférences et des symposiums intercontinentaux en vue de la diffusion des connaissances et de brassage d'idées. 	
Options Politiques à moyen terme	Options politiques nationaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	v. Collaborer avec les organisations de la diaspora pour mobiliser et sélectionner des projets susceptibles d'attirer des financements, sous le parrainage de la diaspora africaine, en vue de les soumettre à l'examen du Forum sur l'investissement en Afrique.	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des capacités et des connaissances pour élaborer des projets susceptibles d'attirer des financements pour ces forums. Manque d'instruments appropriés pour attirer les talents sur le continent. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays pourraient collaborer avec la diaspora pour élaborer plusieurs projets d'investissement susceptibles d'attirer des financements défendus par la communauté de la diaspora et soumis à l'examen du Forum sur l'investissement en Afrique organisé par la BAD. Le secteur privé peut ainsi collaborer avec les pouvoirs publics pour entreprendre la sélection de ces projets susceptibles d'attirer des financements.

<p>vi. Établir des règles et des systèmes juridiques clairs et transparents qui favorisent le commerce et l'investissement. Cette action permettra de mieux saisir les possibilités d'investissement sur le continent africain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le manque de transparence et de confiance dans les gouvernements réduit l'intérêt des diasporas à investir dans leur pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays doivent établir des règles d'engagement et des procédures de conformité claires afin d'inciter la participation de la diaspora africaine aux activités commerciales et événementielles dans leur pays d'origine. Les pays doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour créer un environnement juridique, réglementaire et institutionnel qui réduise les risques et les incertitudes susceptibles d'inquiéter les investisseurs à long terme de la diaspora.
<p>vii. Inciter les pays à créer des ministères de la diaspora et à nommer des agents de liaison dans leurs ambassades afin de favoriser l'engagement de la diaspora dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets de développement dans les pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse des systèmes d'identification et d'enregistrement dans les pays Informations inadéquates sur la communauté de la diaspora. Manque de capacité à élaborer des politiques et des programmes efficaces et bien éclairés sur l'engagement de la diaspora par les institutions/ministères nouvellement créés et orientés vers la diaspora. Ce manque de capacité se situe à trois niveaux : (i) le manque de connaissances et d'informations pertinentes adaptées à leurs besoins spécifiques en matière d'élaboration de politiques; (ii) la connaissance limitée des meilleures pratiques et des leçons tirées des expériences d'autres pays en Afrique et au-delà; et (iii) le manque de capacités techniques pour élaborer une stratégie nationale de politique en matière de diaspora qui peut être traduite en interventions stratégiques réalisables et en actions réalisables. 	<ul style="list-style-type: none"> Le renforcement des cadres d'interaction avec la diaspora, y compris la création de bases de données pour la diaspora. Des pays comme l'Éthiopie, le Mali, le Nigéria, le Ghana, le Rwanda, le Sénégal, l'Ouganda et la Tanzanie ont mis en place des institutions au sein des organismes ou des ministères pour interagir avec la diaspora, et d'autres pays pourraient s'en inspirer. Par exemple, l'Éthiopie a offert à sa diaspora les mêmes avantages et droits dont disposent les investisseurs nationaux en leur délivrant des cartes jaunes (cartes d'identité pour personne d'origine éthiopienne). L'élaboration d'une stratégie politique globale et cohérente d'engagement de la diaspora africaine, assortie d'une feuille de route et d'un plan d'action. Le renforcement des capacités économiques des ministères des Affaires étrangères. Par exemple, les États-Unis se servent de leurs ambassades pour défendre leurs intérêts économiques, et le département d'État dispose d'un budget dédié à cet effet.
<p>Options politiques régionaux</p>	<p>Difficultés de mise en œuvre</p>	<p>Mesures correctives</p>
<p>viii. Mettre en œuvre des réformes politiques appropriées pour réduire les risques liés aux investissements et améliorer le climat des affaires dans leurs économies afin d'attirer les flux d'investissement en Afrique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le manque d'intérêt des pouvoirs publics pour les investisseurs de la diaspora. Absence d'agences de notation de crédit sur le continent. L'absence d'agences de notation de crédit sur le continent. 	<ul style="list-style-type: none"> La BAD peut garantir la couverture du défaut de paiement des coupons de la part des PMR, en particulier ceux qui se situent dans la tranche des pays à revenu intermédiaire. Les Garanties partielles de crédit peuvent s'appliquer à une partie du montant total émis afin de couvrir les détenteurs d'obligations privées contre le risque. Les pays, avec le soutien de la communauté des donateurs, pourraient explorer les moyens de fournir aux entrepreneurs des fonds à risques pondérés à des conditions abordables pour qu'ils investissent en Afrique, ce qui est essentiel pour libérer le potentiel d'investissement de la diaspora africaine.
<p>Interventions Mondiales : Internationales et Bilatérales</p>	<p>Difficultés de mise en œuvre</p>	<p>Mesures correctives</p>
<p>ix. Organiser des activités conjointes de commerce et d'investissement entre la communauté locale et les communautés de la diaspora. Cette action jouerait un rôle clé dans la promotion du commerce et de l'investissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Une coordination insuffisante entre la communauté locale et la communauté de la diaspora pourrait nuire à l'exécution des projets. Une interaction inadéquate entre les pouvoirs publics et la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> Avec le soutien de la BAD, les pays doivent investir dans des activités de commerce et d'investissement avec les membres de la diaspora afin de libérer le potentiel d'investissement pour l'Afrique. Des programmes annuels de commerce et d'investissement pourraient être organisés pour réunir la communauté locale et la communauté de la diaspora afin d'évaluer sur les besoins de développement du pays et de proposer des solutions. Cette collaboration pourrait renforcer les relations entre les deux communautés pour leur bénéfice mutuel.

Options politiques à long terme

Options politiques nationaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
x. Formaliser les systèmes informels d'échange d'informations et créer, en faveur de la diaspora, des banques de renseignements (comme les centres d'information sur les entreprises africaines) sur les secteurs où investir, le rendement escompté et la démarche pour prendre une décision d'investissement plus éclairée.	<ul style="list-style-type: none"> Le faible niveau de développement du secteur financier dans la plupart des pays africains. Informations inadéquates sur les investisseurs de la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> Les gouvernements pourraient investir dans les technologies de l'information (TI) pour formaliser les systèmes informels d'échange d'informations et les interdictions d'information afin de faciliter le processus d'intégration.
xi. Légiférer sur les coûts et taxes préférentiels des investissements en faveur des investisseurs de la diaspora qui ont un intérêt avéré à permettre des échanges commerciaux fructueux au sein de la société africaine. Les trêves fiscales et les dispositions relatives à l'amortissement accéléré dans les lois budgétaires en sont des exemples. La baisse des droits de douane sur les matières premières est non discriminatoire dans de nombreux cas.	<ul style="list-style-type: none"> La réticence des pouvoirs publics à agir. La faible marge de manœuvre budgétaire peut entraver cette politique. 	<ul style="list-style-type: none"> Les institutions multilatérales et les donateurs peuvent faciliter le processus en fournissant une assistance financière et technique aux pays pour qu'ils mettent en place des produits et une législation offrant des coûts et taxes d'investissement préférentiels aux investisseurs de la diaspora désireux d'investir des montants spécifiques dans l'économie nationale. Cette offre pourrait ne concerner que les investissements à long terme.
Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
xii. Travailler avec des partenaires tels que le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), l'AFREXIMBANK et d'autres institutions pour renforcer les systèmes de paiement et de règlement africains afin de faciliter les flux commerciaux et d'investissement.	<ul style="list-style-type: none"> Le faible niveau de développement du secteur financier dans la plupart des pays africains pourrait entraver le développement rapide des systèmes de paiement. L'absence de politiques de numérisation appropriées qui définissent les besoins réels, les plans, les conceptions appropriées et la stratégie de mise en œuvre. Faiblesse de l'infrastructure informatique 	<ul style="list-style-type: none"> La BAD pourrait diriger le processus visant à renforcer le développement du secteur financier dans les PMR en fournissant des fonds et en travaillant en étroite collaboration avec d'autres partenaires de développement, tels que le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, l'AFREXIMBANK et d'autres institutions pour soutenir les systèmes de paiement et les systèmes de règlement africains, afin de faciliter les flux commerciaux et d'investissement sur le continent. Ce système de paiement panafricain devrait tenir compte des insuffisances et des goulets d'étranglement existant dans les contextes nationaux individuels et doit être modifié fréquemment en fonction de l'évolution ou des changements dans les pays respectifs.
Interventions Mondiales: Internationales et Bilatérales;	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
xiii. Travailler avec l'Organisation internationale pour les migrations à la mise en place d'une base de données interopérable et d'une plateforme d'information pour identifier correctement les entreprises de la diaspora africaine, y compris les différentes communautés de la diaspora africaine, afin de leur apporter le soutien nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> Une communication et un partage d'informations limités entre les différentes parties prenantes sur le continent. Des processus complexes, bureaucratiques et longs dans les pays africains. Des données inadéquates pour permettre l'établissement du profil des investisseurs de la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> Les organisations internationales en charge des migrations, en collaboration avec les communautés de donateurs et les banques de développement, pourraient accroître leur soutien financier et diriger le processus de mise en place d'une base de données qui recueille des informations détaillées sur la diaspora et fournit des plateformes pour l'échange d'informations et l'établissement du profil des diasporas. Les pays pourront ainsi découvrir des experts et des talents pour soutenir l'économie. L'établissement d'une liste d'anciens étudiants d'Afrique et du monde entier pour aider la BAD et l'UA à résoudre les problèmes de développement du continent. La collecte des données sur les membres de la diaspora par secteur (santé et éducation) plutôt que de dresser un inventaire général, qui a déjà montré ses limites.

2.4 Recherche, innovation, connaissance et transfert de technologie

CALENDRIER INDICATIF	OPTIONS POLITIQUES NATIONAUX	DIFFICULTÉS DE MISE EN ŒUVRE	MESURES CORRECTIVES
Options politiques à court terme	i. Identifier et impliquer (au niveau national) les citoyens de la diaspora ayant à leur actif des réalisations scientifiques et technologiques remarquables.	<ul style="list-style-type: none"> Les informations sur les investisseurs de la diaspora sont insuffisantes pour établir un profil. L'absence de bonne volonté politique pour instaurer la confiance peut freiner les engagements. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays pourraient prévoir dans leur budget des dispositions visant à appuyer la création d'un réseau dédié à la diaspora dans un grand nombre de pays où vivent leurs diasporas et créer un service ou une unité chargé de mettre en relation ces réseaux au pays. La mise en place d'un espace de collaboration en ligne (en commençant éventuellement par les possibilités offertes par les réseaux sociaux publics tels que Twitter Spaces) afin de favoriser les conversations et l'apprentissage mutuel entre les professionnels du développement.
	ii. Maintenir et mettre à jour fréquemment la base de données de la diaspora afin d'augmenter les effectifs des ressources humaines et d'actualiser l'expertise des ressources humaines existantes. Cette action permettra d'identifier correctement les membres de la diaspora et de les impliquer efficacement dans la recherche, l'innovation, le transfert de connaissances et de technologies.	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés de collecte des données en raison des problèmes d'identification des personnes considérées comme « membres de la diaspora » et du manque d'outils normalisés. Les immigrants ne sont pas automatiquement membres des diasporas, et les descendants de deuxième et troisième générations de migrants peuvent également être considérés comme faisant partie d'un groupe de diasporas. 	<ul style="list-style-type: none"> La collaboration avec les associations de la diaspora pour identifier et mettre à jour la base de données de la diaspora.
	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	iii. Travailler avec l'Union africaine, les États membres, la diaspora africaine et les partenaires de développement pour créer un fonds fiduciaire de 100 milliards d'USD pour le renforcement des connaissances et des capacités, détenu par des Africains et basé sur l'Afrique, et doté d'une agence de recherche continentale.	<ul style="list-style-type: none"> Le soutien financier des donateurs et des institutions de développement à la recherche, à l'innovation et au transfert de connaissances en Afrique est insuffisant en raison de besoins concurrents et urgents. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élaboration des objectifs et des plans de mise en œuvre clairs afin d'obtenir le soutien des parties prenantes concernées. L'agence continentale de recherche supervisera la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du Fonds en matière de recherche, d'innovation, de technologie et de transfert de connaissances des Africains du monde entier en vue du développement de l'Afrique.
	Interventions Mondiales : Internationales et Bilatérales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
iv. Organiser et soutenir l'organisation de conférences et de séminaires intercontinentaux sur le continent pour la diffusion des connaissances et le brassage d'idées. Ces conférences et séminaires favoriseront le partage d'informations et le transfert de connaissances et de technologies.	<ul style="list-style-type: none"> Si le démarrage des conférences peut ne pas poser de problèmes, les difficultés financières pour les maintenir dans le temps peuvent constituer un principal obstacle. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élaboration des objectifs, une vision et un plan clairs pour permettre la mobilisation durable de ressources supplémentaires, y compris de la diaspora. Le soutien des programmes de formation au renforcement des capacités en cours sur les politiques et les programmes d'engagement de la diaspora que le Centre des politiques de la diaspora africaine met en œuvre depuis 2010. 	

Options Politiques à moyen terme	Options politiques nationaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	v. Consacrer des équipes intelligentes à la recherche d'informations, à la conception et à la mise en place d'une base de données de ressources scientifiques de la diaspora basée sur le cloud, avec une flexibilité intégrée pour refléter l'évolution du savoir-faire et, si possible, le taux de transfert de connaissances enregistré par les Africains intéressés de la diaspora.	<ul style="list-style-type: none"> Des données inadéquates pour établir le profil des investisseurs de la diaspora, qui pourraient avoir le savoir-faire nécessaire pour mener la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pays pourraient collaborer avec toutes les parties prenantes concernées pour créer une base de données solide et un profil des experts africains de la diaspora et lancer des initiatives pour encourager et faciliter leur engagement actif dans la recherche, l'innovation, le transfert de connaissances et de technologies entre les institutions africaines et leurs pairs dans le monde entier, sur la base des qualifications, de l'expertise, des compétences, des domaines de spécialisation, etc.
	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	vi. Encourager la production locale de connaissances parmi les universitaires africains résidents afin de contrebalancer le transfert de connaissances de la diaspora. Cette action augmentera la capacité d'absorption et la viabilité du transfert de connaissances de la diaspora si les connaissances autochtones sont développées et échangées.	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse des capacités pour acquérir les connaissances locales nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Le renforcement des capacités des principales institutions de recherche, d'innovation, de transfert de connaissances et de technologies afin d'améliorer les capacités de développement des connaissances locales.
	Interventions Mondiales : Internationales et Bilatérales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
vii. Travailler avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou d'autres organisations internationales pour créer un programme de connexion avec les diasporas (DCP) axé sur la mobilisation des investissements de la diaspora dans les infrastructures de santé et les industries pharmaceutiques de qualité en Afrique.	<ul style="list-style-type: none"> Les processus et procédures d'investissement dans les pays africains sont longs et fastidieux. Le manque de transparence et de confiance dans les marchés financiers nationaux freine souvent l'intérêt de la diaspora à investir dans des obligations destinées à la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> La Banque africaine de développement et l'Organisation mondiale de la santé pourraient faire équipe dans le cadre de l'initiative «Africa Connect» afin d'exploiter stratégiquement les médecins africains de la diaspora pour investir dans des infrastructures de santé de qualité en Afrique, notamment en créant des établissements médicaux de premier plan. Cette initiative pourrait s'inscrire dans le cadre du plan de la Banque africaine de développement visant à investir 3 milliards d'USD dans des infrastructures de santé de qualité pour l'Afrique. 	
Options politiques à long terme	Options politiques nationaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	viii. Renforcer la collaboration entre les universités, les bureaux politiques et les bureaux publics afin d'améliorer l'accès des universités aux discussions politiques sur les missions de l'enseignement supérieur. Elle permettra d'accroître la contribution de la diaspora au développement national.	<ul style="list-style-type: none"> Ressources financières pour soutenir durablement la collaboration. Manque de continuité de la collaboration en raison de l'évolution des priorités et des changements de régime politique. 	<ul style="list-style-type: none"> L'encouragement des membres de la diaspora, par le biais de ses associations, à contribuer financièrement à la durabilité des collaborations. L'élaboration d'un plan stratégique à long terme assorti d'une vision et des objectifs clairs.

	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	ix. Créer une Fondation pour la recherche scientifique en Afrique afin de promouvoir les connaissances scientifiques, l'innovation et le transfert de technologie en administrant les fonds de renforcement des connaissances et des capacités pour l'Afrique (FCDK).	<ul style="list-style-type: none"> Le soutien financier des donateurs et des institutions de développement à la recherche, à l'innovation et au transfert de connaissances en Afrique est insuffisant. 	<ul style="list-style-type: none"> Avec le soutien d'autres banques multilatérales et communautés de donateurs, la diaspora africaine pourrait créer une Fondation pour la recherche scientifique en Afrique afin de mobiliser des fonds pour la Fondation. La Fondation pourrait ensuite être utilisée pour rechercher d'autres financements à l'international afin de soutenir ses activités.
	Interventions Mondiales : Internationales et Bilatérales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	x. Faire connaître (sur les réseaux sociaux) une initiative de transfert de connaissances axée sur la science, la technologie et le développement durable. Les programmes issus de cette initiative (probablement dispensés sous forme de cours en ligne ouvert à tous [MOOC] avec des projets pratiques et disponibles sur des applications mobiles et des sites Web) devraient être gratuits tout en créant de la valeur à long terme (par exemple, le programme Accelerate de McKinsey).	<ul style="list-style-type: none"> La réticence de certains gouvernements à investir dans les infrastructures immatérielles, notamment les infrastructures informatiques. La faiblesse des capacités informatiques dans la plupart des pays du continent. Asymétrie de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> Grâce au soutien des partenaires de développement, les pays du Nord pourraient contribuer à créer des plateformes virtuelles et d'autres programmes dérivés assortis de travaux pratiques, qui pourraient être disponibles sur des applications mobiles dans l'optique d'aider les pays à interagir avec la diaspora.

2.5 Fuite des compétences

CALENDRIER INDICATIF	OPTIONS POLITIQUES NATIONAUX	DIFFICULTÉS DE MISE EN ŒUVRE	MESURES CORRECTIVES
Options politiques à court terme	i. Tirer parti de la numérisation, qui offre une vaste possibilité de porter à plus grande échelle les programmes de transfert de connaissances. Investir dans les innovations technologiques pour permettre à la diaspora d'investir à distance dans son pays d'origine.	<ul style="list-style-type: none"> L'absence de politiques de numérisation appropriées qui définissent les besoins réels, les plans, les conceptions appropriées et la stratégie de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> La facilitation de l'accès aux plateformes de paiement numérique : le système panafricain de règlement et de paiements peut remplir cette fonction et garantir l'accès de la diaspora au marché. Les pouvoirs publics pourraient soutenir les initiatives du secteur privé visant à faire revenir les membres de la diaspora.
	ii. Créer un organisme chargé de combler les asymétries d'information concernant les connaissances continentales. Cette action est importante pour fournir des informations sur les différentes possibilités d'investissement.	<ul style="list-style-type: none"> Des priorités politiques différentes d'un pays à l'autre. Le manque de coopération entre les pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pouvoirs publics africains pourraient dresser le profil et la carte des membres de la diaspora tout en instaurant un climat de confiance par le biais d'un dialogue permanent. Ils peuvent le réaliser par l'intermédiaire de leurs ambassades et en organisant des forums de la diaspora. Certains pays, comme le Nigéria et l'Éthiopie, ont mis en place des initiatives visant à approfondir les interactions avec la diaspora. De précieuses expériences et leçons pourraient être tirées de ces pays.
	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	iii. La Banque africaine de développement (BAD) pourrait établir un Conseil consultatif du président sur la diaspora africaine (PACAD) de haut niveau au sein du bureau du président de la BAD.	<ul style="list-style-type: none"> Le manque de moyens pourrait poser problème. Des priorités différentes selon les institutions régionales et internationales. Difficultés à rassembler tout le monde et à parvenir à un consensus. 	<ul style="list-style-type: none"> La BAD pourrait diriger la mobilisation des ressources pour soutenir la création d'un Conseil consultatif du président sur la diaspora africaine (PACAD) de haut niveau au sein du bureau du président de la BAD. En plus de servir de groupe de réflexion sur l'engagement de la diaspora africaine, ce Conseil consultatif sera également chargé de formuler et d'élaborer des protocoles de mise en œuvre et des paramètres d'évaluation de la réussite. Ces paramètres seront définis en fonction de voies ou de programmes spécifiques susceptibles d'entraîner une croissance et un développement rapides en Afrique dans des domaines tels que les technologies de l'information, les STIM, les services financiers, la formation des enseignants, les normes environnementales et sociales, les soins de santé, la culture et la politique.
	Interventions Mondiales : Internationales et Bilatérales	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
iv. Lancer des appels annuels à la recherche pour encourager les universitaires et les praticiens de la diaspora à retourner dans leur pays d'origine et dans d'autres pays africains où ils ont intérêt à partager leurs recherches, leurs connaissances et leur savoir-faire.	<ul style="list-style-type: none"> Le financement pourrait poser problème. 	<ul style="list-style-type: none"> La BAD devrait s'efforcer de financer des programmes d'échanges et les années sabbatiques, puis de conseiller aux organismes donateurs de soutenir les chercheurs de la diaspora. La création de programmes ou de projets de soutien au financement des brevets entre les chercheurs de la diaspora et les chercheurs locaux. 	

Options Politiques à moyen terme	Options politiques nationaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	v. Créer une communauté virtuelle modérée d'universitaires/professionnels africains de la diaspora et du continent afin de promouvoir le réseautage professionnel entre les disciplines et d'échanger des informations sur les possibilités de bourses d'études, de stages et d'autres possibilités similaires.	<ul style="list-style-type: none"> Le manque d'intérêt des pouvoirs publics pour les investisseurs de la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> À travers des dialogues politiques ou des réseaux virtuels, les pouvoirs publics pourraient inciter les Africains de la diaspora qui travaillent dans des universités, des hôpitaux universitaires et des instituts de recherche à contribuer à mettre en relation leurs collègues et les étudiants en herbe du continent avec les membres compétents du corps enseignant de leurs établissements qui disposent de ressources ou de fonds pour accueillir des chercheurs invités ou former des étudiants diplômés dans les domaines des normes, des soins de santé, de la culture et de la politique, entre autres.
	vi. Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'attraction de talents et des politiques budgétaires qui offrent des incitations au retour de la diaspora. Les pays pourraient mettre en place des programmes d'attraction de talents et concevoir des politiques budgétaires qui créent des incitations au retour des diasporas qui ont l'intention de créer des entreprises dans certains secteurs spécifiques de l'économie.	<ul style="list-style-type: none"> La rigidité politique de certains pays. La marge de manœuvre budgétaire limitée pour mettre en œuvre de telles mesures. 	<ul style="list-style-type: none"> La mise en place des cadres pour créer des programmes d'attraction de talents. La Chine en est un bon exemple : au début des années 90, le gouvernement chinois, sous l'égide de différents ministères, a mis en place un programme d'attraction de talents qui octroie aux membres de la diaspora de retour au pays des fonds et des subventions pour créer leurs laboratoires et retourner à l'université ou à l'institut de recherche. Le programme s'est ensuite développé avec l'aide d'un magnat de la finance de Hong Kong, qui a cofinancé, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, le programme visant à attirer les meilleurs talents pour qu'ils reviennent dans les universités chinoises. Dix ans plus tard, le gouvernement chinois a étendu ce programme au niveau national. Le programme a été élargi pour inclure le secteur privé, y compris les rapatriés à court terme et permanents.
	vii. Décentraliser la cartographie des bases de données pour créer des fonds et des stratégies d'innovation spécialisés pour les jeunes. Ils permettront de créer des espaces d'expérimentation.	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse des structures institutionnelles chargées de mobiliser, de gérer et d'administrer les fonds de manière efficace et efficiente, en plus de soutenir les centres. 	<ul style="list-style-type: none"> Les pouvoirs publics africains pourraient mobiliser des ressources pour créer des centres d'innovation spécialisés pour la jeunesse afin d'attirer les jeunes de la diaspora. Pour ce faire, il faudra dresser une carte et investir en vue d'instaurer la confiance par le biais d'un dialogue permanent. Ils peuvent le réaliser par l'intermédiaire de leurs ambassades et en organisant des forums de jeunes de la diaspora. Plusieurs pays, dont l'Éthiopie, la Sierra Leone et le Nigéria, ont mis en place des initiatives visant à favoriser le développement. Les pays pourront ainsi élaborer une approche et une stratégie structurées pour tirer parti de la diaspora.
	viii. Intégrer le transfert de capital humain de la diaspora aux politiques sectorielles, en particulier les politiques d'emploi au niveau national.	<ul style="list-style-type: none"> Les obstacles d'ordre bureaucratique pourraient ralentir l'intégration. Faiblesse du réseau entre les institutions scientifiques africaines et leurs homologues mondiaux. 	<ul style="list-style-type: none"> La rationalisation du processus de recrutement d'experts de la diaspora pour contribuer au développement du pays.
	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	ix. Soutenir la fuite des compétences par l'entrepreneuriat et l'investissement de la diaspora afin d'exploiter la richesse, les connaissances, l'expertise et les réseaux de la diaspora et de les canaliser efficacement vers le secteur des PME.	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'informations et de données sur la diaspora, ainsi que sur de nombreuses entreprises du secteur informel dans toute la région. 	<ul style="list-style-type: none"> La mise en place de programmes de financement transnationaux ou d'un système de fonds pour favoriser le transfert de compétences. La diaspora peut faire du bénévolat dans le cadre du programme pour transférer des compétences aux PME africaines. Il est nécessaire de mettre en relation les entreprises extérieures avec des entrepreneurs et des startups dynamiques d'Afrique, et d'accéder ainsi au marché extérieur de l'UE.

<p>x. Les pouvoirs publics devraient permettre la participation active des diasporas aux processus de gouvernance politique en Afrique et dans leurs pays de résidence afin d'intégrer les valeurs, les cultures et les aspirations africaines en matière de développement à l'élaboration des lois et des politiques publiques en Afrique et à l'étranger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'opacité des systèmes d'administration politique de certains pays peut rendre difficile la participation des diasporas à la gouvernance politique par le biais de la conception ou de la mise en œuvre de politiques publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pouvoirs publics pourraient permettre aux diasporas de participer aux questions de gouvernance et aux élections ainsi que d'exploiter leur savoir-faire dans les décisions politiques, en suscitant en eux le sentiment d'appartenance à l'Afrique et en appuyant les plans de développement nationaux. Les intégrer aux processus d'apprentissage et de mise en œuvre contribuera à obtenir leur adhésion pour soutenir l'infrastructure du pays. Développement
<p>xi. Reconnaître et considérer la diaspora africaine et les personnes d'ascendance africaine comme la 6e région d'Afrique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Données insuffisantes pour établir le profil des investisseurs de la diaspora, ce qui entraîne une asymétrie de l'information. • Faiblesse du réseau entre les Africains et leurs homologues internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conformément à la décision EX.CL/383 (XII) de l'Union africaine, la BAD pourrait mener le processus et travailler avec les parties prenantes concernées pour envisager la création d'un service de liaison avec la diaspora de la BAD (ADLD) dont le bureau sera établi dans l'un des pays résidents tels que les États-Unis d'Amérique ou l'Europe.
<p>xii. Créer des pôles d'innovation dans chaque pays africain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de coordination lors de la création de la communauté de pratique ou du pôle. • Un soutien financier durable en faveur de ces pôles. 	<ul style="list-style-type: none"> • La BAD et d'autres organismes donateurs pourraient contribuer à la création de pôles d'innovation dans les PMR. Il existe des startups licornes. On en trouve principalement au Nigéria, au Maroc, au Kenya et en Afrique du Sud. Elles doivent être généralisées à d'autres pays.
<p>Interventions Mondiales: Internationales et Bilatérales</p>	<p>Difficultés de mise en œuvre</p>	<p>Mesures correctives</p>
<p>xiii. Investir dans des instruments qui mettent en relation l'expertise et les talents de retour sur le continent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faible coordination entre les organisations multilatérales et les diasporas africaines. • Absence de programmes visant à mobiliser des experts de la diaspora 	<ul style="list-style-type: none"> • Les banques multilatérales de développement comme la BAD pourraient créer un circuit visant à ramener les talents sur le continent. L'Occident dispose de moyens pour attirer les talents africains, mais l'Afrique ne dispose pas de moyens pour faire revenir les mêmes compétences en Afrique. Les instruments doivent être dynamiques pour permettre aux talents de revenir en Afrique. Il est nécessaire de mobiliser les 3 T des diasporas : Temps, talent et trésor. • L'accroissement de la coopération pour renforcer le financement et l'investissement verts internationaux et nationaux en ciblant mieux les projets verts.
<p>xiv. Forte du succès de ce dialogue sur les politiques de la Communauté mondiale de pratiques (G-CoP), la Banque peut désigner un conseiller au sein du bureau de l'économiste en chef/vice-président de la BAD pour lancer de tels forums et les coordonner afin d'assurer un dialogue durable entre la diaspora africaine mondiale, leurs collègues sur le continent, l'Union africaine, la BAD et les PMR. L'objectif de ce dialogue sera de créer le cadre d'un nouveau programme (ou d'un ensemble de programmes) pour la BAD qui exploitera le capital de connaissances, les ressources financières et les capacités entrepreneuriales de la diaspora africaine mondiale au profit de l'Afrique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des problèmes de financement et de logistique • La possible réticence des institutions/pays à collaborer. 	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation des fonds supplémentaires pour recruter le conseiller de la diaspora qui défendra cette réforme politique.

	<p>xv. Créer un nouveau circuit/instrument pour la mobilité des talents intra-africains pour contribuer à soutenir une intégration régionale plus solide dans toutes les professions. Le programme de mobilité académique intra-africaine soutenu par l'UE en est un exemple.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des ressources limitées pour couvrir les différents niveaux de gouvernement. • Des fonctions antagoniques, parmi de nombreuses autres fonctions, ce qui empêche la mobilisation et l'intégration de la diaspora. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les banques multilatérales de développement et les partenaires du développement pourraient contribuer à mobiliser des ressources pour soutenir la mise en place de programmes de mobilité universitaire intra-africaine par l'intermédiaire de la BAD afin de contribuer à l'intégration régionale.
Options politiques à long terme	Options politiques nationaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	<p>xvi. Les pouvoirs publics doivent mettre en place des subventions à dessein pour que la diaspora établisse, par exemple, des centres de recherche, des laboratoires pharmaceutiques, etc. dans les pays africains. Le faire peut contribuer à faire revenir les diasporas dans le pays pour générer du capital humain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La complexité de l'économie politique des subventions et des intérêts acquis rend les réformes des subventions difficilement réalisables. • De faibles capacités de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays d'Afrique peuvent soutenir la mise en place de programmes de subventions à dessein pour que la diaspora établisse, par exemple, des centres de recherche, des laboratoires pharmaceutiques, etc. Cette action peut contribuer à faire revenir les membres de la diaspora dans le pays pour générer du capital humain.
	<p>xvii. Créer de solides forums de recherche pour faire revenir les diasporas sur le continent africain tout en les érigeant en mentors ou mentors virtuels à même d'encourager la fuite des compétences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un financement inadéquat des institutions nationales de recherche en raison d'une marge de manœuvre budgétaire limitée. • Des systèmes de données et des capacités institutionnelles médiocres en matière de données, de collecte de renseignements et de coordination. • Absence de stratégies claires assorties d'actions politiques sur la manière d'exploiter le savoir-faire de la diaspora pour favoriser le développement d'autres secteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'investissement dans des forums de recherche solides et dans des dialogues politiques avec la communauté de la diaspora pourrait permettre aux pays de faire revenir plusieurs diasporas au pays pour contribuer au développement par le biais de transferts de connaissances. Les pouvoirs pourraient également investir dans la recherche sur l'impact des contributions financières et non financières des travailleurs migrants et des diasporas sur le développement durable dans les pays d'origine et de destination. Les pays seront ainsi dotés de moyens pour concevoir des politiques fondées sur des données probantes qui contribueront à renforcer les discussions politiques.
	Options politiques régionaux	Difficultés de mise en œuvre	Mesures correctives
	<p>xviii. La Banque africaine de développement devrait mettre en place un programme de bourses ouvert et compétitif dans des domaines spécifiques, à savoir l'économie, les affaires, la technologie, les systèmes électriques et le changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il pourrait s'avérer difficile d'obtenir la coopération des partenaires de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> • La prise comme exemple des réussites d'autres pays/régions sur la manière dont ils ont rassemblé les différentes parties prenantes et réussi à mettre en place des programmes similaires.

3. Enseignements tirés

Voici quelques-uns des principaux enseignements tirés du dialogue politique qui pourraient être utiles aux décideurs politiques en Afrique :

- Les transferts de fonds sont devenus une source importante de financement du développement. Ce sont des sources de financement stables, prévisibles et résilientes, et leur titrisation peut contribuer à débloquer d'importants montants de capitaux en vue du financement de projets.
- La titrisation des transferts de fonds peut améliorer la cote de crédit des actifs financiers en atténuant le risque de convertibilité des devises, une composante clé du risque souverain.
- De même, les obligations, de par leur nature, constituent un moyen de financement efficace lorsqu'elles sont facilement remboursables ou négociables. Par conséquent, le gouvernement (émetteur d'obligations) doit permettre aux marchés de capitaux nationaux d'atteindre ces objectifs en mettant à disposition suffisamment de fonds remboursables ou amortissables pour renforcer la confiance et minimiser le risque de non-paiement.
- Les obligations destinées à la diaspora ont le potentiel de financer des projets d'infrastructure à grande échelle et peuvent amortir la fuite des capitaux.
- L'amélioration des cadres réglementaires et la volonté de suivre un processus rigoureux de cotation sur une bourse internationale sont essentielles au succès des obligations de la diaspora.
- Il est essentiel d'établir le profil des investisseurs de la diaspora afin de comprendre leurs caractéristiques et leurs intérêts et de concevoir des produits adaptés pour attirer des fonds du secteur privé et d'autres investisseurs. Il est possible d'atteindre cet objectif grâce à des données solides sur la diaspora et à la numérisation.
- L'utilisation efficace et efficiente du produit de l'obligation sur des projets susceptibles d'attirer des financements ou autofinancés est essentielle pour renforcer le développement du marché financier national.
- La mise en place d'une série de projets susceptibles d'attirer des financements et leur mise à disposition des investisseurs de la diaspora par le biais de foires aux projets organisées pourrait contribuer à établir le marché des obligations de la diaspora.
- L'intégration de la diaspora à la planification du développement et à la mise en œuvre des politiques est essentielle pour libérer le potentiel de la diaspora. Les membres de la diaspora disposent d'une richesse de connaissances et d'expériences des pays d'accueil à partager.
- Il est essentiel d'insuffler une bonne volonté politique pour instaurer la confiance avec la diaspora afin de lui permettre de se mobiliser davantage dans l'investissement sur le continent africain.
- Pour libérer le potentiel d'investissement de la diaspora africaine, il est essentiel d'explorer les moyens de mettre à disposition des entrepreneurs des fonds à risques pondérés à des conditions abordables pour qu'ils investissent en Afrique.
- Il est essentiel de trouver des moyens utiles et solides d'intégrer et de retenir la diaspora pour créer une dynamique de connaissances pour l'Afrique afin de stimuler l'échange de connaissances entre la diaspora et les Africains sur le continent.
- La cartographie des bases de données qui saisit les données relatives à l'offre et à la demande de connaissances est essentielle pour favoriser la fuite des compétences.
- Les fonds d'innovation spécialisés pour les jeunes et les stratégies visant à créer des espaces d'expérimentation sont essentiels pour catalyser la fuite des compétences.
- La création et le maintien de forums de recherche solides qui font revenir les diasporas sur le continent en vue d'aider dans le mentorat, y compris le mentorat virtuel, peuvent encourager de manière significative la fuite des compétences. Créer une Fondation pour la recherche scientifique en Afrique liée au projet de Fonds fiduciaire de renforcement des capacités et de développement de produits (KCDF).
- La mise en place de partenariats et d'une coopération multipartites solides aux niveaux local et national est la pierre angulaire de tout processus visant à impliquer les membres de la diaspora dans le programme de développement national. Telle est la leçon tirée des pays où la mobilisation de la diaspora a été couronnée de succès, tels que le Mexique et l'Inde, ainsi que de la politique et de la pratique de la diaspora en général. Dans la pratique, les principales parties prenantes qui doivent être mobilisées pour travailler ensemble sont les représentants du gouvernement, du secteur privé, de la société civile et de la diaspora.
- La mise en place d'un mécanisme de partenariats multipartites est essentielle à la création d'une approche intégrée de l'engagement de la diaspora au niveau national.



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

